

Conseil national de l'Inventaire général du patrimoine culturel

Séance plénière du 11 juin 2025

14h00-16h30

Salle André Malraux, ministère de la Culture



Procès-verbal

Présent.e.s

Sous la présidence d'Emmanuel Etienne, Chef du service du Patrimoine, Direction générale des patrimoines et de l'architecture, représentant la ministre de la Culture

Membres de droit

David FIALA, Chargé de mission en Histoire et Humanités numériques ; musicologie, Service Stratégie Recherche Innovation (SSRI), Direction générale de la recherche et de l'innovation (DGRI), ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche

Hélène KERISIT (nouveau membre), Adjointe au Chef du Bureau des sites et espaces protégés, Direction générale de l'aménagement, du logement et de la nature, ministère de la Transition écologique et de la cohésion des territoires

Pascal MIGNEREY, Chef de l'Inspection des patrimoines, ministère de la Culture

Représentant.e.s des collectivités territoriales

Gabrielle ROSNER-BLOCH, Vice-présidente de la Région Grand-Est, Conseillère régionale déléguée à la Culture et aux Cultes, Association Régions de France

Christine FAUQUET, Conseillère régionale, Centre – Val de Loire, Association Régions de France

Isabelle POIFOL-FERREIRA, Conseillère régionale en charge de la culture de la Région Bourgogne-Franche-Comté, Association Régions de France

Véronique RIVRON, Vice-présidente du Département de la Sarthe

Personnalités qualifiées

Roland CHABBERT, Chef du service, Conservateur du patrimoine, Service de la connaissance, de l’Inventaire des patrimoines de la région Occitanie

Claire STEIMER, Conservatrice en chef du patrimoine, chercheur, Service du Patrimoine et de l’Inventaire général de la Région Nouvelle-Aquitaine

Frédéric FOURNIS, Chef du pôle Inventaire, chercheur, Pôle Inventaire et Pôle Développement et valorisation, Direction de la Culture, du sport et des associations – Service Patrimoine de la Région Pays de la Loire, Représentant de l’association Régions de France

Philippe MADELINE, Professeur de géographie, Responsable du pôle Sociétés et espaces ruraux, Université de Caen Normandie, Représentant de la conférence des présidents d’Université

Assistaient également à la réunion

Alain BESCHI, Chef de la mission de l’Inventaire général du patrimoine culturel, ministère de la Culture

Isabelle DUHAU, Cheffe de projet, Mission de l’Inventaire général du patrimoine culturel, ministère de la Culture

Jean DAVOIGNEAU, Chargé de mission, Mission de l’Inventaire général du patrimoine culturel, ministère de la Culture

Virginie SERNA, Secrétaire CNIGPC, Chargée de mission, Mission de l’Inventaire général du patrimoine culturel, ministère de la Culture

Margot FAUCHEUX, Stagiaire Paris 1 – Panthéon-Sorbonne, Mission de l’Inventaire général du patrimoine culturel, ministère de la Culture

Excusé.e.s

Delphine BENASSY, Vice-présidente de la Région Centre-Val de Loire, Conseillère régionale déléguée à la Culture et à la coopération internationale, Association Régions de France

Anne GALLO, Vice-Présidente du Conseil Régional de Bretagne Tourisme, Patrimoine et Voies navigables, Association Régions de France

David NICOLAS, Maire d'Avranches, Association des maires de France

Christine MARTIN, Adjointe au maire de Dijon

Martine LIZOLA, Conseillère régionale de la Région Grand-Est, Association Régions de France (représentée par sa suppléante Mme Fauquet)

Christian TEILLAC, Vice-Président du Conseil départemental de la Dordogne en charge de l'éducation

Cécile LESTIENNE ; Chef de service, Conservatrice du patrimoine, Service du patrimoine culturel, direction de la culture et du patrimoine, du sport et des loisirs - Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis

Jean-Sébastien CLUZEL, Directeur du Centre André Chastel (UMR 8150)

Introduction

Le présent procès-verbal synthétise les discussions et les présentations tenues lors du Conseil national de l'Inventaire général du patrimoine culturel (CNIGPC). Emmanuel Étienne, représentant la ministre de la Culture, ouvre la séance à 14 h. La présence de plusieurs élus des régions et départements de France, ainsi que de nouveaux membres issus du ministère de la Transition Écologique et du Centre André Chastel, a été saluée. Des remerciements particuliers ont été adressés à l'équipe de la mission de l'Inventaire Général du patrimoine culturel (MIGPC), en particulier à Virginie Serna et à Margot Faucheux, stagiaire, pour l'organisation de ce conseil national.

Un point d'information a été apporté en préambule concernant le renouvellement du CNIGPC pour une durée de cinq ans, par un décret du 2 juin dernier. Ce conseil étant prévu par la loi du 13 août 2004, sa suppression serait en tout état de cause impossible sans une nouvelle législation. L'importance de cette instance de dialogue entre l'État, les collectivités et la communauté scientifique a été soulignée, incarnant le travail quotidien mené par les services d'Inventaire et les élus chargés de la culture ou du patrimoine.

L'ordre du jour précédemment transmis a été rappelé, portant sur la présentation générale du rapport annuel 2023 et l'examen des propositions d'avis de la section scientifique sur l'activité des services régionaux.

Le quorum étant constaté, le procès-verbal de la séance du 25 septembre 2024 a été approuvé à l'unanimité, sans observations.

Présentation générale du rapport annuel 2023

Alain Beschi et Jean Davoigneau

Le rapport est jugé « extrêmement précieux » car il est le seul document à compiler l'ensemble des données, permettant une vision synthétique et à l'échelle nationale du travail mené par les services régionaux. Le travail de compilation et de synthèse est rendu possible grâce à la collaboration et la contribution de toutes les régions, malgré le caractère « contraignant » de l'exercice.

Le rapport 2023 a été proposé dans les temps, bien qu'il subsiste encore un décalage d'un an et demi par rapport à l'année de référence. L'objectif de rattraper progressivement ce décalage est en « bonne voie », avec l'essentiel des contributions pour 2024 déjà récupérées, et l'espoir de présenter le rapport 2024 d'ici la fin de l'année 2025 ou, au plus tard, début 2026, afin de porter un regard plus pertinent sur l'actualité des travaux de l'Inventaire.

Concernant les contributions des régions, il est noté avec satisfaction que, pour la deuxième année consécutive, l'ensemble des régions de France hexagonale a remis sa copie, y compris la région Grand Est qui pendant longtemps n'avait pas soumis de rapport. En revanche, les contributions de Guadeloupe et de Guyane n'ont pas été

reçues cette année encore, principalement parce que les services d'Inventaire n'existent « quasiment plus » dans ces territoires.

Services ultramarins

Une analyse rétrospective des 20 dernières années montre que les rapports des régions ultramarines ont été « très pointillistes », avec jamais plus de deux rapports reçus par an depuis 2003, soulignant que la situation n'était déjà pas très bonne avant même la décentralisation. La Martinique et la Réunion, qui ont envoyé leurs rapports ces deux dernières années, disposent d'équipes très réduites (moins de trois personnes). En Guadeloupe, il ne resterait qu'une seule personne, accaparée par d'autres tâches, et en Guyane, le service est davantage orienté vers le patrimoine culturel immatériel (PCI). Il a été fait le constat que la « greffe n'a jamais véritablement pris » dans ces territoires, qui n'ont « jamais eu la taille critique pour constituer véritablement des services » avec l'ensemble des métiers nécessaires (chercheurs, gestionnaires de bases de données, photographes, documentalistes). Bien qu'il ne soit pas envisageable de recréer de tels services dans l'immédiat, l'idée de mener des opérations d'inventaire en mutualisant les moyens, notamment avec l'État et les DAC/DRAC d'outre-mer en liaison avec la stratégie du ministère de la Culture pour les outres-mers, est évoquée pour continuer à disposer d'outils de connaissance sur le patrimoine.

Contexte et organisation des services de l'Inventaire en région.

Le rapport met en lumière la poursuite des chantiers de réorganisation administrative et institutionnelle, ainsi que des projets de services, tant dans les régions fusionnées que non fusionnées. Plusieurs modèles d'organisation ont été observés :

- **Centre Val-de-Loire** : deux pôles distincts, l'un dédié à l'inventaire et l'autre à la valorisation.
- **Île-de-France** : articulation de la recherche et de la valorisation avec la gestion des dispositifs d'aide et de subventionnement.
- **Bretagne** : spécificité de développer des dispositifs participatifs, avec la création d'un nouveau pôle en charge des partenariats et des publics.
- **Hauts-de-France** : fonctions mutualisées et d'autres territorialisées pour couvrir des régions vastes.
- **Nouvelle-Aquitaine** : choix d'une organisation fonctionnelle, regroupant les agents par métier tout en maintenant les anciens sites.
- **Normandie** : service de l'Inventaire dissocié des dispositifs de gestion des subventions, relevant d'un autre service.

L'année 2023 a également été marquée par un « véritable renouvellement générationnel » des équipes de direction, avec cinq régions ayant accueilli de

nouveaux chefs de service ou lancé des processus de recrutement (Grand Est, Centre Val-de-Loire, Hauts-de-France, Île-de-France, Normandie).

Ces réorganisations s'accompagnent parfois de déménagements physiques des services, comme en Bourgogne-Franche-Comté, où le service a emménagé à Besançon dans des locaux « assez confortables » et adaptés à l'ensemble des métiers, y compris les photographes. Des phénomènes de mutualisation des bibliothèques (Caen vers Rouen en Normandie) et des photothèques (Lille vers Amiens dans les Hauts-de-France, pour de meilleures conditions de conservation des supports physiques photographiques) sont également observés.

Concernant les effectifs, plusieurs « alertes » ont été pointées. Des équipes sont jugées « sous-dimensionnées », notamment en Auvergne-Rhône-Alpes (très vaste région) et en Île-de-France. Des déséquilibres importants existent entre les sites dans les régions fusionnées, comme en Bourgogne-Franche-Comté où 15 agents sont à Besançon contre 3 à Dijon. Des pénuries de certains métiers sont également constatées, en particulier pour la cartographie, le dessin, et la photographie, dont certaines régions sont dépourvues en interne. Ces situations, bien que parfois conjoncturelles (arrêts maladies), peuvent devenir structurelles si aucune solution n'est trouvée, notamment pour des « métiers clés » comme les gestionnaires de bases de données, en Centre Val-de-Loire par exemple. Cette situation délicate « met en cause toute la chaîne de production de la donnée ».

Outils numériques et gestion des données

L'année 2023 a été significative pour le développement des outils numériques. L'événement « marquant » a été le lancement de l'application **Glad en Bretagne**. Cet outil technique permet la mise en œuvre opérationnelle de partenariats et de projets participatifs, où chacun, qu'il soit partenaire (association) ou particulier, peut contribuer à l'enrichissement de la connaissance du patrimoine régional. Ce système « tout à fait performant » a permis la production de 5 669 notices par l'outil participatif, contre seulement 379 générées par Gertrude pour les chercheurs. Un retour d'expérience méthodologique sur Glad est attendu pour 2024.

Plusieurs **photothèques numériques** ont également été développées et ouvertes au public, permettant de diffuser des centaines de milliers d'images, dont certaines datent de 60 ans, constituant une « très grande richesse documentaire ». Diverses solutions sont adoptées : solutions commerciales (Alphasia en Pays de la Loire et Normandie, Phraseanet dans les Hauts-de-France) ou le développement de l'applicatif **Augustin** (issu d'Aquitaine, maintenant déployé en Nouvelle-Aquitaine, Occitanie et Auvergne-Rhône-Alpes, et intégré à l'écosystème Gertrude).

Concernant les **portails de diffusion**, certaines régions ont adopté l'outil de diffusion de Gertrude, tandis que d'autres ont développé des portails spécifiques pour agréger les données d'inventaire à d'autres types de données patrimoniales (Nouvelle-

Aquitaine, Pays de la Loire, Île-de-France, Occitanie). Le portail du Pays de la Loire, par exemple, complète Gertrude en offrant accès à l'actualité et à d'autres ressources, ainsi que le précise Frédéric Fournis. L'enjeu, derrière ces portails régionaux, est le « moissonnage » (récupération automatisée) des données pour alimenter le portail national POP, un processus en cours depuis 2023.

La question de la **sécurisation des données** a été abordée, à la suite d'un événement « traumatique » en Bourgogne-Franche-Comté en mars 2023. Une perte de données dans l'outil Gertrude est survenue à l'occasion d'une « routine de sauvegarde », avec une restauration à un état antérieur (26 novembre 2020) et un effacement total des données postérieures. Malgré un travail de récupération, une perte « irréversible » des données est à déplorer. Cet incident a eu un « impact psychologique très important » pour l'équipe et a nui au bon déroulement des opérations d'inventaire.

Cet « électrochoc » a révélé la « fragilité du système » et a conduit à une « réelle prise de conscience » pour l'ensemble des régions : Comme indiqué par Roland Chabbert, l'outil Gertrude n'est pas un outil d'archivage mais de production. Des travaux sont en cours pour développer un « outil de traçage » des corrections (version finale attendue fin 2024) et un « vrai outil d'archivage » (prévu pour le prochain marché des régions fin 2024).

La vulnérabilité numérique est accentuée par les **cyberattaques**. La Martinique a subi une attaque ayant entraîné la perte d'éléments, et en Normandie, une cyberattaque a bloqué l'utilisation de Gertrude pendant plusieurs mois.

Il a été noté par Roland Chabbert que la Martinique possédait déjà l'outil Gertrude sans le savoir et sans l'utiliser. Les efforts de collaboration entre régions ont permis de résoudre les problèmes d'utilisation de Gertrude en Corse. La nécessité de travailler à cette sécurisation a été soulignée, d'autant plus que « quand on est tout numérique, on est forcément aujourd'hui vulnérable ».

Avancement de l'Inventaire

Le nombre d'opérations d'Inventaire montre en 2023 une « grande stabilité », avec un corpus global d'environ 250 opérations en cours, une quarantaine d'opérations clôturées (certaines de « longue haleine »), et une quarantaine de nouvelles opérations lancées. La plupart des régions ont engagé de nouvelles opérations, notamment dans les régions fusionnées en raison de leur taille.

Concernant la nature des opérations, environ la moitié sont menées directement par les services d'Inventaire (seuls ou avec des partenaires), et l'autre moitié est « totalement déléguée » ou menée par des prestataires. La tendance générale s'oriente de plus en plus vers des **opérations thématiques** (environ la moitié des nouvelles opérations), reléguant les opérations topographiques à un tiers.

Le spectre patrimonial couvert par les opérations est très large, « aucun sujet n'échappe totalement à l'Inventaire ». Les domaines les plus fréquemment étudiés sont le patrimoine rural, les études urbaines, le mobilier (qui reste « largement présent »), le patrimoine militaire et religieux. Une « montée » du patrimoine du XXe siècle est observée depuis quelques années. Il est noté par ailleurs que **l'hybridation entre patrimoine matériel et patrimoine culturel immatériel (PCI)** dans les nouvelles opérations est « assez faible » en 2023, avec un seul exemple notable en Martinique sur le patrimoine de l'indianité.

Publications

Isabelle Duhau

Le bilan des publications imprimées et numériques révèle des évolutions importantes. Depuis la réorganisation des régions en 2015, le nombre de publications imprimées annuelles a diminué, passant d'une trentaine à environ 15 à 20 titres par an, avec seulement 11 titres en 2023.

- Les collections nationales (*Cahiers du Patrimoine*, *Images du Patrimoine*, *Parcours du Patrimoine*) connaissent des fortunes diverses : les *Cahiers du Patrimoine* et les *Parcours du Patrimoine* voient une baisse de publication et peinent à séduire, tandis que la collection des *Images du Patrimoine* reste « la plus prisée des régions ».
- Six titres ont été publiés par les régions en dehors des collections nationales, souvent dans leurs propres collections régionales ou sous forme d'ouvrages « hors collection » ou « beaux livres ».

En parallèle, une part importante des publications se fait sous forme numérique. Les **dossiers d'inventaire mis en ligne** sur les plateformes Gertrude ou les portails régionaux sont devenus le « premier niveau de publication des services ». Des articles numériques sont également publiés sur les sites régionaux. Une avancée majeure est l'investissement dans les **publications à archivage pérenne** sur des portails référencés internationalement (par exemple, Hypothèse.org, OpenEdition). Ces plateformes garantissent la visibilité et la conservation à long terme du travail. La MIGPC elle-même dépose toutes ses publications papier et outils méthodologiques sur la plateforme HAL et sur le site du ministère de la Culture, plaident pour que les services régionaux adoptent également cette démarche d'archivage numérique pérenne. Des exemples concrets de consultations d'anciens articles ou monographies jamais publiés auparavant démontrent l'impact de cet archivage pour la diffusion des connaissances.

Enfin, de nouvelles formes de valorisation émergent, comme les **podcasts** (« TerriStoire » en Centre Val-de-Loire, ou d'autres initiatives dans le Grand Est et les Pays de la Loire), qui « fonctionnent plutôt bien et qui trouvent leur public et leur audience », compensant le déclin des publications papier.

Examen des propositions d'avis par région

Les rapports d'activités des régions ont été examinés en détail par la section scientifique, puis chaque avis a été transmis au chef de service concerné pour d'éventuelles corrections factuelles.

- **Auvergne-Rhône-Alpes :** Malgré une activité reconnue pour son « amplitude et sa qualité », le service souffre d'un « manque de moyens humains » (20 agents pour 11 départements, jugé « un petit peu faible ») et de problèmes d'organisation liés à la fusion des régions. La dispersion des équipes (Clermont-Ferrand, Lyon) complexifie l'encadrement. 14 opérations sont en cours, mais certaines sont « en sommeil », et l'absence de personnel dédié limite les actions de médiation. Le service joue un « rôle pilote » pour le comité Gertrude et utilise Augustin pour sa photothèque, mais les problèmes d'effectifs entravent le versement des dossiers dans les bases nationales et la reprise de données anciennes. Une alerte est lancée sur les baisses d'effectifs futures dues aux départs en retraite. L'avis a été adopté à l'unanimité.
- **Bourgogne-Franche-Comté :** L'année 2023 a été marquée par la perte de données Gertrude en mars 2023, à la suite d'une restauration ayant effacé toutes les données postérieures au 26 novembre 2020 et une perte irréversible pour février-mars 2023. Cet incident a eu un « impact psychologique très important ». Le service a intégré de nouveaux locaux adaptés à Besançon (15 agents contre 3 à Dijon). La stratégie du service est alignée sur le plan de mandat régional, avec 5 axes de travail pour structurer la filière patrimoine. Plusieurs études ont été finalisées ou avancent, et des partenariats scientifiques avec les universités sont en place. La fusion des outils Gertrude des deux anciennes régions, amorcée en 2017, est toujours en cours, ralentie par l'incident technique, mais des versements significatifs ont été opérés dans les bases nationales POP. Un nouveau portail patrimoine est en ligne depuis 2022. L'inspection par Xavier Massary en novembre 2023 a été mentionnée. Il est précisé par Alain Beschi qu'il s'agit de l'une des régions à avoir bénéficié de l'arrivée d'un nouveau chef de service. L'avis a été adopté à l'unanimité.
- **Bretagne :** L'année 2023 marque un « tournant » avec le transfert des études topographiques aux collectivités infra-régionales, permettant au service de se concentrer sur des sujets thématiques et de renforcer son « autorité scientifique ». La réorganisation a conduit à la constitution des pôles « étude et expertise » et « partenariat et public ». Le déploiement de l'**application numérique Glad** est salué pour répondre aux attendus des opérations participatives (5669 notices générées par cet outil contre 379 par Gertrude), conjuguant « l'implication des habitants dans la reconnaissance de leur patrimoine sans dénaturer l'expertise de l'Inventaire ». Le service est très actif

dans le domaine de la valorisation (journées du patrimoine, « Causons Patrimoine », journée annuelle des partenaires) et a publié deux nouveaux ouvrages. L'équipe, d'une vingtaine d'ETP, est jugée « dynamique ». L'avis a été adopté à l'unanimité.

- **Centre Val-de-Loire** : Malgré une période d'intérim et l'arrivée d'une nouvelle cheffe de service en octobre 2023, le service a mené une « politique riche en étude et valorisation ». 10 études sont en cours (internes ou partenariales), dont des inventaires topographiques et thématiques (parcs et jardins, architecture industrielle, grandes fermes) et des opérations sur les objets mobiliers. La plateforme de diffusion Perceval est active, et une « riche programmation » de valorisation a eu lieu, notamment une exposition pour les 50 ans du service, une publication (« L'eau retenue »), et le lancement de la série de podcasts « TerriStoire ». Des projets éducatifs et des collaborations avec des laboratoires de recherche sont également en cours. L'équipe de 14 ETP, malgré des difficultés (arrêts maladies, départs, recrutement), fait preuve d'un engagement et d'une qualité des productions remarquables. L'absence de nouvelles opérations en 2023 est compensée par une « valorisation très poussée » et une « continuité » des travaux. Christine Fouquet, comme présidente de la commission régionale du patrimoine et de l'architecture, souhaite souligner la qualité du travail fourni le service. L'avis a été adopté à l'unanimité.
- **Corse** : Le service, bien que doté sur le papier de 8 agents, souffre de postes vacants (assistant chercheur) et d'une absence prolongée (photographe), ainsi que de l'éclatement de l'équipe sur deux sites (Ajaccio, Bastia). 7 nouvelles opérations ont été lancées en 2023, majoritairement des inventaires préliminaires menés par des prestataires. Le service utilise encore l'ancien logiciel Cindoc pour la saisie des notices, faute de l'outil Gertrude opérationnel. De nombreuses images ont été immatriculées et 500 notices versées sur POP. Une plateforme numérique régionale est en développement. Une publication sur le chemin de fer corse a vu le jour. L'expertise du service est reconnue localement, mais la « chaîne de saisie, de sauvegarde et de mise en ligne des notices » demeure le « principal point noir ». Alain Beschi précise qu'une réponse circonstanciée à cet avis a été apportée par le chef de service. Il a été précisé par Roland Chabbert que les problèmes avec Gertrude sont désormais résolus grâce à l'aide d'autres régions, et que toutes les données sont maintenant dans Gertrude. L'avis a été adopté à l'unanimité.
- **Grand Est** : L'année 2023 a été une « année de transition » avec l'arrivée d'une nouvelle cheffe de service et une réorganisation interne axée sur l'harmonisation des processus. L'équipe compte 30 ETP et accueille de nombreux stagiaires, contrats jeunes et bénévoles. La programmation scientifique est structurée autour de six axes de recherche. Plusieurs études ont été finalisées, et des projets de publication sont à venir pour 2024-2025. Les

bases Gertrude des trois anciennes régions sont encore indépendantes, et aucun versement n'a été réalisé dans les bases nationales en 2023. L'existence de nombreuses bases de données externes à Gertrude est une alerte. Des podcasts ont été développés, contribuant à la valorisation des enquêtes par d'autres types de supports. L'avis a été adopté à l'unanimité.

- **Hauts-de-France** : Le service opère une « mutation douce » après la fusion des deux anciennes régions, avec une délibération régionale qui intègre pleinement l'Inventaire dans la politique culturelle. Les effectifs (19 agents) sont constants mais le poste de responsable est vacant depuis décembre 2022. La photothèque argentique a été transférée à Amiens pour de meilleures conditions de conservation. Les opérations s'articulent autour de trois axes de recherche (militaire, industriel, rural et urbain), avec 12 opérations en cours dont 3 nouvelles. Un inventaire participatif est mené avec les habitants d'une commune. Le service utilise Phraseanet pour sa photothèque. Aucune publication papier ou en ligne n'a été diffusée en 2023, mais de nombreuses actions de valorisation (visites, conférences, projets pédagogiques) sont menées. Le chantier de dématérialisation et de reprise des anciens dossiers sur Gertrude n'a pas pu être poursuivi pour quatre opérations. Une alerte est posée sur les baisses d'effectifs liées aux départs en retraite futurs. L'avis a été adopté à l'unanimité.
- **Île-de-France** : La réorganisation de 2022 a conduit le service à redéfinir ses missions, avec un travail « fastidieux » de reprise des données dans Gertrude d'ici fin 2026. Le service est largement mobilisé par la politique régionale en faveur du patrimoine, notamment le label « patrimoine d'intérêt régional », qui, bien que chronophage, est jugé « fructueux ». L'expertise du service est reconnue, avec une participation active dans les comités scientifiques et la formation d'étudiants. Malgré le « dynamisme de l'équipe », le « sous-dimensionnement » des effectifs (14,45 ETP, dont 2 bénévoles) est un point de « vigilance ». Des discussions ont eu lieu sur la portée juridique des labels et l'intégration des données d'inventaire dans les documents d'urbanisme, comme les PLU. Emmanuel Etienne insiste sur l'objectif que les données de l'Inventaire puissent nourrir les documents d'urbanisme. Roland Chabbert rappelle que ces données sont parmi les plus propres et aisément disponible pour des agences d'urbanisme. Jean Davoigneau rappelle que le rapport comporte une rubrique consacrée aux politiques publiques. L'avis a été adopté à l'unanimité.
- **Normandie** : Le rapport annuel est jugé « laconique ». Le service a subi un changement de direction et une révision de l'organigramme dissociant l'Inventaire du service instruisant les dispositifs d'aides à la restauration. Les bibliothèques ont été regroupées à Rouen, et une photothèque en ligne a été lancée. Deux nouvelles opérations ont été engagées, complétant une douzaine

d'opérations en cours. Le rythme de versement des dossiers et photographies est jugé « satisfaisant ». Des actions de valorisation sont menées, et un portail d'actualité est en préparation pour 2024. Le marché d'édition du service est à relancer. La région a rencontré des difficultés avec la fusion et a connu un défaut de chef de service pendant deux ans. L'avis a été adopté à l'unanimité.

- **Nouvelle-Aquitaine** : La dernière phase de réorganisation a abouti à un service unique « Patrimoine et Inventaire » en mars 2023, structuré en trois unités par métier. Des projets de service et de révision de la politique de valorisation sont à venir. Les 32 agents sont répartis équitablement sur trois sites. 25 opérations d'inventaire sont menées, avec un équilibre entre topographique, thématique et topo-thématique, et une thématique particulière sur le « patrimoine des rives ou de rivage ». Un nouveau portail patrimoine et Inventaire (solution Syracuse) a été mis en ligne en mars 2023, intégrant divers contenus et une photothèque. Un important ouvrage de la collection des Cahiers du patrimoine a été publié, et les Journées Européennes du Patrimoine ont attiré de nombreux visiteurs. L'activité est jugée « soutenue » et le niveau « maintenu ». Des discussions ont porté sur l'utilité des organigrammes dans les rapports et la précarité des emplois associés. Pascal Mignerey indique que le chef de service a refusé une inspection en fin 2023. Le cadre légal du contrôle scientifique et technique de l'État a été rappelé par Emmanuel Etienne. L'avis a été adopté à l'unanimité.
- **Occitanie** : Le service (15,2 ETP) a vu une « progression notable » sur plusieurs thématiques (peintures monumentales, patrimoine ferroviaire, 1% artistique) et des avancées sur des opérations topographiques. C'est la région avec le plus d'opérations en cours, reflétant une « dynamique du service ». Le chantier numérique pour une base de données patrimoniales unique est largement abouti : la transition vers Gertrude est réalisée à 95% de « complétion », avec des formations pour uniformiser les pratiques. Un nouveau portail internet (15 000 dossiers en ligne fin 2023) et des expositions itinérantes ont été lancés. Le service collabore activement avec les universités régionales. La volonté de maintenir un bon niveau d'activité éditoriale est saluée, bien que les maquettes internes « gagneraient à être plus soignées ». L'avis a été adopté à l'unanimité.
- **Pays de la Loire** : Fort de 12 agents, le service est bien intégré au service patrimoine régional. Il fait face à des inquiétudes concernant les photographes, un poste étant pourvu via un contrat précaire. Le service s'appuie sur de nombreux partenariats avec collectivités et universités, incluant 10 chercheurs associés et une doctorante en contrat CIFRE. 22 opérations sont en cours dont deux nouvelles, tandis qu'une étude sur le mobilier religieux est à l'arrêt. L'opération sur la peinture de chevalet dans les églises a particulièrement mobilisé les moyens humains. Le nouveau portail patrimoine Pays de la Loire, lancé en juillet 2023, complète l'outil Gertrude. Trois publications majeures ont été produites en 2023. Des podcasts et de nombreuses visites/conférences

contribuent également à la valorisation des études. Le service utilise la solution Alphasia pour sa photothèque. L'avis souligne une activité soutenue et une forte implantation du service dans le paysage patrimonial régional. Philippe Madeline note qu'il s'agit du seul rapport dans lequel est mentionné la présence d'un doctorant dans le service. L'avis a été adopté à l'unanimité.

- **Provence-Alpes-Côte d'Azur**: Le rapport 2023 du service d'Inventaire de Provence-Alpes-Côte d'Azur met en lumière ses enquêtes en cours, à la fois topographiques et thématiques. Les études topographiques couvrent divers territoires incluant des PNR et des communes, tandis que les recherches thématiques se concentrent sur l'architecture de villégiature, l'architecture militaire et au patrimoine religieux. Ce focus sur le patrimoine religieux est crucial, car il répond aux attentes de collectivités gérant des biens culturels importants, souvent méconnus ou dégradés. En 2023, le service a mené 15 opérations dont 12 en partenariat avec des collectivités. Un effort notable a été porté sur le chantier documentaire avec un plan de numérisation de la « graphithèque » (calques et tirages). Les actions de valorisation, jugées classiques, comprennent des publications, des conférences et une exposition sur des trésors d'orfèvrerie. Les effectifs du service demeurent stables, entre 14 et 15 ETP. Le rapport évoque des missions complémentaires de gestion des aides régionales à la restauration sans en détailler les liens avec les opérations d'inventaire. Le service se caractérise par son dynamisme dans l'étude et la valorisation du patrimoine régional, avec une forte implication dans le domaine du patrimoine religieux et un engagement partenarial. L'avis a été adopté à l'unanimité.
- **Réunion**: Le SRI de La Réunion a été rattaché en 2023 à un service du patrimoine culturel au sein d'une direction plus large de la culture et du sport, à la suite d'une réorganisation de la collectivité. Ses moyens humains sont très limités, comptant 2,5 agents (un responsable de service/conservateur, un adjoint administratif, et un chercheur à mi-temps), et il peine à recruter des étudiants en contrat d'apprentissage. Le service ne dispose pas d'autonomie budgétaire pour financer ses projets et a vu de nombreuses actions de médiation culturelle annulées en raison d'un budget engagé tardivement. L'axe principal de recherche porte sur le PCI et les démarches participatives. Un projet ambitieux de coopération interrégionale sur les arts de combat traditionnels de l'océan Indien a été lancé, mais a rencontré des difficultés de gouvernance et d'organisation. Sur le plan technique, l'installation laborieuse de l'outil Gertrude n'a pas permis la reprise des données ni la création de nouveaux dossiers, et aucun versement n'a été effectué dans les bases nationales. L'équipe, bien que restreinte, s'investit dans la formation et la médiation, et collabore avec des partenaires pour mutualiser les moyens et offrir son expertise. Un projet de site internet dédié à la valorisation des

connaissances est prévu pour 2024. Le service demeure un acteur dynamique dans un contexte de moyens très contraints, cherchant à valoriser le patrimoine local, notamment immatériel, mais confronté à des difficultés qui limitent sa capacité à s'inscrire durablement dans la production nationale des données d'inventaire. Alain Beschi signale que le responsable du service a quitté son poste en 2024 sans remplacement connu. L'avis a été adopté à l'unanimité.

Martinique : La mission de l'Inventaire général du patrimoine culturel de Martinique a rencontré des obstacles significatifs en 2023, notamment une cyberattaque ayant affecté ses données stockées sur le serveur régional. Le service, qui comptait seulement trois agents sur le papier, a fonctionné avec un effectif réduit en raison de l'arrêt maladie de l'un d'eux, et se trouve freiné par une restructuration administrative d'ampleur. Malgré l'absence d'équipement en appareil photo et de l'outil Gertrude, près de mille photos ont été immatriculées. Une opération a été lancée sur l'indianité et le patrimoine religieux vernaculaire, avec l'ouverture de dossiers d'édifices et d'objets sous Excel ou Word. Un second projet sur le patrimoine religieux chrétien est annoncé. L'activité du service est jugée très précaire, et il lui est recommandé de tisser des partenariats avec d'autres collectivités ou associations locales pour s'affirmer sur la scène patrimoniale. Roland Chabbert rappelle que le service a longtemps fonctionné sans chef de service. L'avis a été adopté à l'unanimité.

Points de discussion et questions diverses

Plusieurs points ont été discutés après l'examen des avis régionaux :

- **Diffusion des avis :** Alain Beschi indique que désormais les avis de la section scientifique sont « officiellement » envoyés aux présidents des régions depuis l'année dernière, et sont « bien sûr reçus et lus », ce qui peut avoir une « certaine incidence ». Un échange préalable avec les chefs de service est mis en place pour corriger d'éventuelles « erreurs manifestes » ou « imprécisions ». La volonté est de rendre l'ensemble de la documentation du CNIGPC (rapport, procès-verbaux, avis) accessible en ligne sur le site de la MIGPC.
- **Interopérabilité de Gertrude et Opentheso :** Roland Chabbert rappelle la nécessité de mettre en place le système d'enrichissement des théâtraux pour l'interopérabilité entre Opentheso et Gertrude est « très importante », car les administrateurs de bases de données en ont besoin. Alain Beschi informe le conseil qu'un poste clé au sein de la MIGPC pour suivre ces dossiers liés aux systèmes d'information a été vacant six mois, mais un recrutement est en cours pour la rentrée 2025. Jean Davoigneau rappelle que la coordination avec le service du numérique du ministère et d'autres institutions (archives nationales, musées de France) est aussi cruciale pour ces travaux.

- **Refus d'inspection en Nouvelle-Aquitaine** : La question du refus d'inspection par le service de l'Inventaire de Nouvelle-Aquitaine a été soulevée par Christine Fauquet, qui souhaiterait que ce fait soit notifié dans le courrier d'accompagnement de l'avis transmis au président de région. Emmanuel Etienne rappelle que la loi prévoit bien le « contrôle scientifique et technique de l'État », nécessaire pour « garantir la cohérence nationale de l'Inventaire général », et qu'un refus de principe n'est pas recevable.
- **Outils participatifs** : Philippe Madeline pose la question du développement des inventaires participatifs. Alain Beschi rappelle que la Bretagne est « précurseur » dans le travail participatif avec l'outil Glad, une stratégie construite sur plus d'une décennie qui « fonctionne » et est « regardé » par d'autres régions. Cette tendance au développement d'opérations participatives émerge dans certaines régions en lien avec l'affirmation des « droits culturels » et la volonté des populations de s'impliquer dans la démarche d'inventaire, quand les services cherchent à mobiliser d'autres savoirs pour enrichir la connaissance. Virginie Serna précise que des séminaires ont exploré la distinction entre simple participation et véritable « co-construction » de la connaissance. La collaboration avec les sociétés savantes locales, partenaires historiques et fiables de l'Inventaire, a été soulignée par Gabrielle Rosner-Bloch. Un bilan critique des inventaires participatifs est attendu par le CNIGPC. Comme le souligne Christine Fouquet, la prudence est de mise pour garantir la « solidité des sources » et la « qualité » des informations publiées.
- **Évolution des missions et effectifs** : Jean Davoigneau indique que les missions de communication et de médiation prennent une part croissante dans le travail des services, impliquant une adaptation de la composition des équipes. Le manque de personnel dans les fonctions support (dessinateurs, photographes, gestionnaires de bases de données) et la précarité de certains emplois dans le cadre de partenariats ont été soulignés. Philippe Madeline s'interroge sur la montée des fonctions d'animation et de médiation au sein des équipes régionales. Frédéric Fournis indique que les chargés d'étude recrutés dans le cadre de partenariat ne sont souvent qu'à temps partiel sur des missions d'inventaire. Alain Beschi souhaite la mise en place d'indicateurs de suivi des effectifs au sein des services et des partenariats.
- **Présentation des rapports** : Il a été demandé par Véronique Rivron que l'organigramme des services figure dans les rapports afin de mieux identifier leur positionnement au sein de l'institution régionale. Il a été aussi demandé par Frédéric Fournis de veiller à réserver dans les rapports les tableaux d'opération pour les enquêtes d'inventaire proprement dites et d'en expurger les « actions du quotidien » des services (opérations d'archivage, de numérisation, etc).

Conclusion

Cette réunion du Conseil National de l'Inventaire Général du Patrimoine Culturel a mis en lumière la **vitalité et l'adaptation des services d'Inventaire régionaux**, malgré un contexte de réorganisations administratives constantes et de défis humains et techniques. Le sujet du numérique est central, offrant de nouvelles opportunités de diffusion et de valorisation, mais soulevant des enjeux cruciaux en matière de **sécurité et d'archivage des données**. Le « choc » de la perte de données en Bourgogne-Franche-Comté a servi de catalyseur pour repenser la robustesse des systèmes.

La volonté d'ouvrir l'Inventaire à des démarches plus **participatives** est une tendance notable, bien qu'elle nécessite des outils adaptés et une vigilance quant à la qualité des contributions. Les services continuent de couvrir un large spectre du patrimoine, avec une évolution vers des études plus thématiques et un intérêt croissant pour le patrimoine du XXe siècle, même si l'intégration du patrimoine culturel immatériel dans les opérations reste marginale.

La séance a été levé à 17h00.